EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : **27 septembre 2018**

Présidence : **M. Nicolas Morel**

Objet : **Préavis n° 2018/12** – Modification de la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2018/12,
- ouï le rapport des commissions chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

de ratifier la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy – présentée dans le présent préavis.

Ainsi délibéré en séance du 27 septembre 2018.

Le Président

N. Morel.

Nicolas Morel

CONSEIL COMMUNAL ECUBLENS CANTON VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

La Secrétaire

Chantal Junod Napoletano